

Section 10.1 - PIIA relatif à une habitation unifamiliale ayant un toit plat

Domaine d'application

Les objectifs et les critères de la présente section s'appliquent aux habitations unifamiliales isolées ayant un toit plat.

OBJECTIFS ET CRITÈRES	COMMENTAIRES
OBJECTIFS À RESPECTER	
1° La toiture du bâtiment doit être intégrée à son architecture.	
2° Dans le cas où l'ensemble ou une partie de la toiture est plate, des principes d'efficacité énergétique peuvent servir de justification à la construction d'un toit plat.	
CRITÈRES D'ÉVALUATION	
1° Le toit plat devrait être prévu dès la conception du bâtiment d'origine;	
2° Le toit plat devrait être justifié par le parti architectural du bâtiment ou l'aménagement d'un toit vert;	
3° La construction d'un toit plat aux seules fins d'y aménager une terrasse ne devrait pas être favorisée sauf si elle est combinée à un toit vert;	
4° Dans le cas une terrasse est prévue sur le toit plat, les vues directes vers les terrains voisins devraient être minimisées;	
5° Les concepts architecturaux prévoyant l'utilisation de toits en pente sur une partie du bâtiment devraient être favorisés;	
6° Les toits plats ne devraient pas être utilisés pour des bâtiments accessoires à moins qu'ils soient intégrés à l'architecture du bâtiment principal et qu'ils surmontent un bâtiment accessoire rattaché au bâtiment principal;	
7° Les toits plats ne devraient pas être favorisés dans le cas de l'agrandissement d'un bâtiment existant surmonté d'une toiture en pente.	